

LA ROCHE SUR YON,
Le mardi 24 novembre 2009

Destinataires :

- ✉ **Présidents et Secrétaires des Clubs Vendéens de BASKETBALL**
- ✉ **Membres du Comité Directeur du Comité de Vendée BASKETBALL**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme convenu lors de l'assemblée générale 2009 à SAINT HILAIRE DE LOULAY, et suite au recensement fait partiellement lors des réunions de secteurs d'octobre, vous trouverez ci-joint le listing de l'ensemble des équipes « *loisir* » évoluant en Vendée. A chacun de voir comment il peut exploiter ce fichier.

Sans vouloir polémiquer ou vous culpabiliser... au sujet des équipes « *loisir* », je souhaite vous rappeler quelques précisions importantes relatives à votre responsabilité (*sujet évoqué lors des réunions de secteurs*).

- Au plan médical, si un accident assez « *grave* » survient lors d'un entraînement ou d'un match « *loisir* » et entraîne une incapacité de travail assez longue, chaque joueur a-t-il une couverture d'assurance suffisante lui permettant de recevoir des indemnités journalières pendant plusieurs mois ?, a-t-il la possibilité de se faire poser une prothèse dentaire sans conséquence financière, etc. ... L'assurance proposée avec la licence par la FFBB, avec son option « B » le permet.
- D'autre part, la mise à disposition d'un créneau horaire d'une salle de sports sans que les participants soient affiliés à une Fédération, et sans que la mairie soit mise au courant, entraîne éventuellement des complications « *matérielles* » avec Mme ou Mr le Maire en cas de problème de détériorations (*accidentelles ou non*) par exemple. Qui est responsable ? Le président. Qui doit payer ?...

Si beaucoup de Présidents ont su faire participer les joueurs « *loisir* » à la vie de leur club, avec prise de responsabilités (*bar, table de marque, encadrement d'équipes...*), d'autres doivent y réfléchir et faire en sorte que chacun pratique notre sport favori en y trouvant son compte. En tout cas, il semble difficile de se passer de certaines contraintes.

Enfin, sans vouloir s'impliquer dans votre gestion des équipes « *loisir* », nous sommes quand même intéressés à connaître les motivations de ces équipes loisirs. Pourquoi le loisir ? Quelles contraintes arrêtent ? Les équipes sont-elles susceptibles d'évoluer avec un minimum d'organisation de la part du comité ?...

Je vous remercie d'avance pour votre coopération et espère que vous prendrez un petit moment pour répondre à nos questionnements. Nous n'avons rien à cacher ou à imposer... mais espérons appréhender un peu plus cette évolution « *loisir* » qui concerne quand même environ 1 000 joueurs ou joueuses de basket en Vendée. Tout semble clair par ailleurs ou dans certaines autres disciplines (foot en Vendée, basket en 49 ou en 44)...

Dans l'attente de vos remarques, recevez Madame ou Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Gilles AUDINEAU,

Président du Comité de Vendée.